

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Commande publique : les marchés inférieurs à 150 millions désormais réservés aux PME gabonaises

À travers cette mesure, les autorités de la Transition comptent dynamiser la PME gabonaise en lui offrant l'opportunité de participer à la relance de l'économie nationale et à créer davantage d'emplois.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

C'EST une annonce qui va certainement réjouir toutes les PME gabonaises exclues, pour la plupart, depuis des années de l'accès à la commande publique.

En effet, le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) a annoncé hier que dorénavant les marchés inférieurs à 150 millions de FCFA seront exclusivement réservés aux Petites et Moyennes Entreprises gabonaises.

" Désormais, les travaux de marchés de travaux publics inférieurs à 150 millions de FCFA seront réservés aux Petites et Moyennes entreprises gabonaises ", a indiqué le porte-parole du CTRI, le lieutenant-colonel Ulrich Manfoumbi Manfoumbi.



Photo: DR

Le CTRI annonçant la bonne nouvelle aux PME.

À travers cette mesure, les autorités de la Transition comptent dynamiser la PME gabonaise en lui offrant l'opportunité de participer à la relance de l'économie nationale et à créer davantage d'emplois. Le président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, tient ainsi à assurer une meilleure promotion de l'entrepreneuriat national. Mais surtout à faire confiance aux petits patrons locaux dans le développement de plusieurs projets, notamment dans les secteurs des BTP, de l'énergie et autres. Un domaine qui était

la chasse gardée des majors étrangères.

Il reste maintenant à déterminer les conditions et les critères d'accès de ces PME à la commande publique. Et à régler un certain nombre de problèmes qui ont toujours pénalisé les PM/E gabonaises. Il s'agit, notamment, des fonds d'amorçage tardifs, le préfinancement sur fonds propres, le préfinancement bancaire, les délais de règlements longs (45 jours en moyenne) ou encore les recouvrements presque systématiques.

Hôtellerie : des questions sur deux établissements rachetés par des membres de la " Young Team "

LES autorités de la Transition veulent faire la lumière sur les conditions d'acquisition du Méridien Rè-Ndama et du Radisson Blu. Mais, surtout, la provenance des fonds qui ont permis à Abdoul Ocen Ossa et ses deux associés de s'offrir ces deux structures pour un montant de 26 milliards de francs.

MSM
Libreville/Gabon

À qui appartiennent réellement les 24 structures hôtelières recensées à ce jour au Gabon ? À cette question, le gouvernement de la Transition tient absolument à faire le point dans sa stratégie de redynamisation du secteur touristique.

À cet effet, le ministre du Tourisme, Pascal Ngowet Siffon, a effectué mardi une visite des différentes structures de la place. Un premier constat s'est dégagé : deux établissements hôteliers sont, en réalité, la propriété de la société Wally Hôtels, dont le président-directeur général et l'un des actionnaires majoritaires n'est autre qu'Abdoul Ocen Ossa, fils de l'imam Ismaël Ocen Ossa, ancien président du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon.

Abdoul Ocen Ossa est actuellement en détention à la prison centrale de Libreville pour malversations financières.



Photo: DR

Avec deux autres associés dont une certaine Bollard épouse Bongo Valentin et un certain Cédric Ratanga, il aurait racheté ces deux biens immobiliers appartenant à l'État pour un montant de 26 milliards de francs.

" Les informations reçues par tous les services qui ont été mis en mouvement nous précisent que ces hôtels, titre foncier à l'appui, appartiennent à la Société Wally Hôtel dont le président-directeur général est M. Ocen Ossa Abdoul au même titre qu'une certaine Bollard

épouse Bongo Valentin et un certain Ratanga Cédric. L'État est en droit de vérifier les montants qui ont permis d'acquérir ces biens. On parle quand même d'un montant de 26 milliards de FCFA", a indiqué Pascal Ngowet. " Nous constatons que l'hôtel Radisson est en contrat de gestion, un contrat de partage avec une société qui est propriétaire des lieux. La deuxième étape de cette mission va consister à effectuer un examen approfondi et surtout détaillé ", a annoncé le ministre du Tourisme.

Gel des aides des USA au Gabon

MSM
Libreville/Gabon

Le gouvernement américain a annoncé, le 23 octobre 2023, la suspension intégrale de son aide au Gabon. Décision en réponse au coup d'État du 30 août 2023 indiquant cependant qu'il est prêt à revenir sur sa décision en cas de progrès démocratiques. Washington, qui avait déjà suspendu une partie de son aide étrangère fin septembre 2023, a formellement déclaré qu'un coup

d'État avait eu lieu au Gabon, ce qui implique, selon la loi américaine, de mettre un terme à toute aide non humanitaire.

"Nous la reprendrons en même temps que des actions concrètes du gouvernement de Transition vers l'établissement d'un régime démocratique", a indiqué dans un communiqué le porte-parole du département d'État, Matthew Miller. Avant de préciser : "Les États-Unis soutiennent le peuple gabonais dans ses aspirations démocratiques, à la prospérité et à la stabilité."